

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Carence de candidatures

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2022 - 2023

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Académie | Clermont-Ferrand |
| Département | Puy-de-Dôme |
| Commune | ST GERMAIN L HERM |
| Type d'école | Écoles primaires |
| N° UAI | 0631260C |
| Nombre d'inscrits | 61 |
| Nombre de sièges à pourvoir | 2 |

Les parents d'élèves ont été avisés le 10/09, par voie d'affichage, que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école sera organisée le 7 octobre

Le 12/09 les fédérations ou unions de parents d'élèves, les associations locales de parents d'élèves ainsi que les parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en associations ont été invités à établir leurs listes de candidats.

Aucune liste de candidats n'a été présentée.

En conséquence, est dressé le présent procès-verbal de carence (pas d'élection faute de candidat).

Fait à St Germain le 7/10/2022 **ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE**
63630 ST-GERMAIN-L'HERM

Le président du bureau de vote
(Signature)



Les membres du bureau de vote
(Signatures)



- Une copie du procès-verbal de carence est affichée dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie du procès-verbal de carence est conservée dans l'école.